

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Famille, tenue via vidéoconférence TEAM, **le mercredi 27 mai 2020, à 18h30.**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM ET PETIT SUIVI CONCERNANT LA SITUATION DU COVID-19)

Sont présents :

Madame Marie-Noëlle Lacouture	Parent
Monsieur Alexandre Gélinau	Parent
Madame Kim Forand	Parent
Madame Élise Bachand	Enseignante
Madame Élise Charbonneau	Enseignante
Madame Chantal Beauchemin	Enseignante
Madame Lynn De Quoy	Personnel de soutien
Madame Stéphanie Bergeron	Service de garde (<i>arrivée à 18h47</i>)

Sont absents :

Madame Myriam Graveline-Sévigny	Parent
Monsieur Pascal Lavigne	Parent

Formant QUORUM

Est également présente :

Madame Josée Hallée	Directrice
---------------------	------------

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19-CE-1920-034 Il est proposé par madame Marie-Noëlle Lacouture et appuyé par madame Lynn De Quoy d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION ET SUIVIS

19-CE-1920-035 Il est proposé par monsieur Alexandre Gélinau et appuyé par madame Marie-Noëlle Lacouture d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

5. POINTS DE DECISION

5.1 Grille-matières 2020-2021

19-CE-1920-036 Il est proposé par madame Chantal Beauchemin et appuyé par monsieur Alexandre Gélinau d'approuver la grille-matières 2020-2021 telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

5.2 Approbation des programmes locaux en 5^e et 6^e année

19-CE-1920-037 Il est proposé par madame Lynn De Quoy et appuyé par madame Élise Charbonneau d'approuver les programmes locaux tels que présentés.

Il est proposé par madame Josée Hallée et appuyé par madame Chantal Beauchemin qu'une discussion concernant le programme d'anglais intensif soit tenue en début d'année par le CÉ si les membres le demandent.

Adopté à la majorité.

5.3 Journée pédagogique de juin 2020

19-CE-1920-038

Il est proposé par madame Lynn De Quoy et appuyé par madame Marie-Noëlle Lacouture de ne pas ouvrir le service de garde pour les journées pédagogiques des 25 et 26 juin 2020 considérant les mesures sanitaires devant être mises en place compte tenu de la transmission possible de la COVID-19.

Adopté à l'unanimité

5.4 Calendrier des journées pédagogiques 2020-2021

19-CE-1920-039

Il est proposé par madame Chantal Beauchemin et appuyé par monsieur Alexandre Gélineau que les activités lors des journées pédagogiques de l'année 2020-2021 soient tenues tel qu'indiqué sur la liste présentée par le service de garde.

Adopté à l'unanimité

5.5 Entrée progressive des élèves de la maternelle 2020-2021

19-CE-1920-040

Il est proposé par madame Chantal Beauchemin et appuyé par madame Stéphanie Bergeron qu'il y ait trois journées au début de l'année scolaire où chaque enseignante de maternelle accueille les enfants en étant accompagnée par une éducatrice du service de garde. Ensemble, elles accompagneront les nouveaux élèves tout au long de ces journées afin de les sécuriser dans leur nouvelle vie scolaire.

Adopté à l'unanimité

5.6 Ajout de date de rencontre du CÉ en juin

19-CE-1920-041

Il est proposé par madame Chantal Beauchemin et appuyé par monsieur Alexandre Gélineau que la prochaine rencontre du CÉ se tienne le 17 juin 2020.

Adopté à l'unanimité

6. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Il n'y a pas d'informations qui nous ont été communiquées puisque monsieur Pascal Lavigne est absent de la réunion de ce soir.

7. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Aucune information.

8. VIE SCOLAIRE

Aucune information.

9. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

9.1 Lettre en réponse à notre refus et questionnement concernant le plan triennal et la capacité d'accueil.

Cette lettre nous explique que concernant le plan triennal, la capacité d'accueil théorique consiste à déterminer le nombre maximal de groupes que peut accueillir l'école en fonction des

locaux et des superficies reconnues par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Celle-ci n'est aucunement affectée par le nombre augmentant de la population d'élèves, c'est une capacité d'accueil théorique moyenne basée sur le bâtiment.

9.2 Accueil des nouveaux élèves de la maternelle en situation Covid-19

Nous sommes à créer une nouvelle façon d'obtenir des informations sur nos nouveaux élèves, à diffuser l'information sur la maternelle et à créer des liens avec eux avant la rentrée scolaire, mais sans les accueillir comme nous le faisons auparavant.

9.3 Organisation scolaire pour 2020-2021

Maternelle :	2 groupes, aucun transfert
1 ^{re} année :	2 groupes, 8 transferts malgré lois 180 acceptées
2 ^e année :	2 groupes, 7 transferts malgré lois 180 acceptées
3 ^e année :	2 groupes, aucun transfert
4 ^e année :	2 groupes, 5 transferts malgré lois 180 acceptées
5 ^e année :	2 groupes, aucun transfert
6 ^e année :	3 groupes (1 anglais intensif, 2 3 volets), aucun transfert
DGA :	2 groupes
Indigo :	1 groupe

10. VARIA ET POINTS DE DISCUSSION

Aucun point.

11. CORRESPONDANCE ET PUBLICITÉ

Aucune correspondance.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

19-CE-1920-042

Il est proposé par madame Stéphanie Bergeron et appuyé par monsieur Alexandre Gélinau de lever l'assemblée à 20h12.

Adopté à l'unanimité.

Présidente

Direction